



COMPTE RENDU AUDIENCE CONSEILLER MINISTÉRIEL DU VENDREDI 15 JANVIER 2021

En marge de la visite du Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, de la relance, chargé des comptes publics, Olivier DUSSOPT le vendredi 15 janvier 2021 au Service Gestion Comptable de Clermont l'Hérault, Solidaires Finances Publiques 34 a rencontré Monsieur Geoffroy De Vitry, Conseiller en charge des lois financières.

Solidaires Finances Publiques 34 a pu l'interroger, l'alerter avec ton et conviction sur plusieurs sujets :

1/ Amélie de Montchalin :

L'interview de la ministre de la fonction publique Amélie de Montchalin donnée à LCI le 14 décembre où elles citent les agents des impôts désœuvrés, car ils ne travaillent que quelques fois par an, du fait de leur activité cyclique.

À ce jour, ni elle, ni notre ministre Olivier Dussopt, ni notre DG Olivier Fournel n'ont effectué de démenti ou de rectificatif.

Quand on voit l'année passée dans nos services, que répondez-vous à la colère des agents ?

2/ SGC Cœur d'Hérault (aujourd'hui inauguré par Olivier Dussopt) :

– suppression de 3 trésoreries (Gignac, Lodève et Clermont), aucun sens quand vous parlez de rapprochement géographique dans la création des SGC.

– Les effectifs de ces trésoreries ont été réduit de 50 % en dix ans et la population a augmenté de 50 %.

– suppression depuis 20 ans de 2/3 des trésoreries, les conseillers aux décideurs locaux ne peuvent remplacer tous ces comptables que vous avez enterrés.

3/ NRP :

- tout a été fait dans l'urgence, sans préparation, dans les services restructurés, c'est le chaos et l'incertitude qui règnent.
- suite à ces restructurations au 1^{er} janvier 2021, il apparaît plus de 20 postes vacants sur les sites de Mosson et Millénaire, vous trouvez cette situation normale ?
- Des travaux promis, non réalisés, repoussés à plus tard, il n'aurait pas été plus logique de faire les travaux puis les restructurations ensuite ?
- Restructuration en pleine pandémie : la moitié des collègues en télétravail, comment se passe l'intégration des nouveaux ? totalement irresponsable de ne pas avoir fait de report.

4/ Délocalisation :

- mépris des compétences : transfert du Centre de Gestion des Retraites à Limoges
→ 23 collègues devant apprendre de nouvelles missions et 23 emplois à Limoges où les collègues devront aussi apprendre un nouveau métier, ubuesque !
- En plus, les emplois sont supprimés au 1^{er} septembre 2021 et la mission transférée au 1^{er} janvier 2022. 4 mois avec donc 23 emplois de moins, comme si nos services n'étaient pas assez enfoncés.
- Expérience déjà connue dans l'Hérault avec le CSRH, dont tous les problèmes prévus se sont matérialisés et la moitié des agents ont demandé leur mutation dès qu'ils ont pu.

5/ Fiscalité Professionnelle :

- Destruction du réseau, démantèlement des missions, alors que le soutien à l'activité économique est au cœur de l'actualité, le ministre a été destinataire d'une lettre du Président du CESER Occitanie l'alertant sur la fermeture des SIE. Allez-vous continuer dans ce sens et détruire l'expertise économique territoriale ?

6/ Contrôle fiscal :

Alors que la fraude fiscale est à un sujet majeur de l'époque, que le versement d'aides pendant la pandémie devra faire l'objet d'un contrôle important, vous continuez à supprimer des emplois dans le contrôle fiscal.

Sous prétexte d'intelligence artificielle (data-mining), vous supprimez des emplois d'agents expérimentés et compétents dans les PCE. L'aide numérique doit servir de complément de non de remplacement pour cette mission, la connaissance du tissu local ne peut être remplacé par des listes. Quand allez-vous remettre de vrais moyens pour exercer cette mission essentielle ?

7/ Activité syndicale :

– Interdiction des visites de services alors que les visites des ministres et de la direction continuent. Les délégués syndicaux sont-ils des clusters ambulants ?

Nous sommes aussi responsables que notre direction (voire plus ?)

– Alors que les agents ont besoin de se sentir entendus, défendus, vous les privez de tout ?

Ce glissement entraîne un véritable malaise social.

8/ Dialogue Social :

En tant que responsable de l'exécution des réformes, vous tombez bien, vous allez pouvoir nous expliquer :

– la disparition des CAP. Si ce n'est pour toujours moins de défense pour les agents, cacher les postes vacants et s'affranchir des règles de gestion.

– la disparition future du CHSCT avec toujours moins d'attention aux conditions de travail.

Votre gouvernement a effacé des dizaines d'années de progrès social avec cette loi sur la transformation de la fonction publique ? Où allez-vous vous arrêter ? Il serait temps de comprendre que des agents ayant de bonnes conditions de travail et de bonnes règles de gestion seront toujours plus impliqués dans leur travail et moins anxieux de leur avenir.

La santé des agents incombe à la responsabilité de l'employeur, il serait temps de vous en souvenir. À moins que vous ne vouliez détruire aussi tout le code du travail, permettez-nous d'avoir quelques doutes là-dessus ?